# Des subventions pour développer les circulations douces

La Région Ile-de-France a décidé d'octroyer des subventions à la Ville de L'Isle-Adam afin de participer au financement de son plan pluriannuel en faveur des circulations douces. Son taux d'intervention est fixé à hauteur de 44%, soit 729 000 €.

Grâce à cette aide non négligeable, les travaux se poursuivront dans l'avenue du Chemin vert, l'avenue Paul Thoureau - soit les voiries autour de Port L'Isle-Adam ainsi que l'allée Le Nôtre. Il s'agit ici de réaliser la liaison par deux voies de circulations douces du kiosque du lycée vers le Pavillon chinois, le quartier de Nogent et le rond-point des Héros de la Résistance.

L'objectif à terme est d'assurer un lien cohérent et naturel pour les circulations douces dans tous les quartiers de la ville.

Au niveau des stationnements vélos, la Région a validé l'installation de 160 arceaux (90 classiques et 70 abris-vélos) qu'elle financera à hauteur de 50% soit 23 000 €, ainsi que des plateaux « zone 30 ».

Afin de sécuriser la future piste cyclable qui va être construite entre le stade et la Résidence du Bois de Boulogne, une fermeture avec barrières va être installée aux abords de ce hameau. Le début des travaux est prévu fin 2019.